1913 - 4 août – Une épouvantable holocauste à St- Jean, 7 †

Huit personnes périssent dans l'incendie d'une maison à Saint-Jean Ile d'Orléans

Mme Joseph Paquet et cinq de ses filles sont les premières victimes du feu qui détruit leur demeure et dans lequel périt aussi Mme Gaudiose Lapointe et son bébé.

M. Paquet lui-même est gravement brûlé en voulant secourir les sien

Un terrible événement s'est passé, ce matin, dans notre village. Au cours de l'incendie qui a détruit la maison de M. Joseph Paquet, pilote, huit personnes ont été brûlées.

Mme Paquet était née Alexandrine Thivierge; elle avait 50 ans; ses cinq filles, Alexandrine, 29 ans; Léocadie, 28; Marie-Louise, 26; Emma, 23; Marie-Ange, 14, ont péri avec elle, Mme Lapointe et son bébé de 6 mois ont aussi péri.

Le feu s'est déclaré vers 4 heures, ce matin, alors que tout le monde dormait encore d'un profond sommeil.

En un clin d'œil, toute la maison, qui était en bois, fut en flammes. Mme Paquet aperçut la première le feu et se leva en toute hâte pour aller donner l'alarme au lieu de réveiller son mari et ses enfants. Elle n'eut que le temps de crier et fut enveloppée dans les flammes qui la consumèrent.

Seule, Léonie, âgée de 24 ans, fut sauvée. M. et Mme Lapointe tentèrent en vain de sauver leur jeune bébé.

On a retrouvé des ossements calcinés près des fenêtres d'où on avait aperçu les victimes au moment d'être brûlées.

M Paquet et da famille passaient l'été à St-Jean où ils étaient très bien connus et très estimés.

Ils revenaient aujourd'hui

M. Lapointe est ferblantier-couvreur pour le compte de M. N. Asselin, Boulevard Langelier. Il travaillait à couvrir la maison chez M. Paquet. Son ouvrage était à peu près terminé et il devait revenir avec sa famille aujourd'hui même.

Des témoins oculaires rapportent que le tocsin a sonné à l'église à 4 h. 30. Mme Paquet sortit d'abord avertir les gens du dehors avant de réveiller sa famille. Elle rentra ensuite puis en volant réveiller son mari elle fut brûlée complètement.

L'origine du feu

La rumeur veut aussi que Mme Lapointe soit morte; on n'a pas pu encore le confirmer.

Une des jeunes filles, Marie-Louise, était de passage à St-Jean; elle devait remonter par le bateau, ce matin, afin de reprendre son ouvrage chez W. R. Brock, Ltd, rue St-Joseph.

La seule survivante de la famille, Léonie, couchait en bas où elle avait da chambre. Il y avait aussi deux autres chambres sur cet étage, occupées par une jeune fille et un jeune homme de Montréal, en promenade. Une autre chambre était occupée par M. et Mme Lapointe.

Les autres avaient leur chambre en haut. On suppose qu'ils furent suffoqués par la fumée et brûlé sur place.

Les secours

Dès que le tocsin eut sonné, tout le monde accourut en voyant les flammes qui dévoraient déjà la maison.

On vit les victimes dans les fenêtres et on s'empressa de se porter à leur secours; mais on les vit lever les mains en l'air et tomber à la renverse où on a retrouvé les os aux endroits où on les avait vues tomber.

M. Paquet aurait succombé

On nous rapporte à la dernière heure que M. Paquet est mort dans la matinée, de ses blessures et de l'émotion terrible qu'i a éprouvé dans ce terrible événement.

La nouvelle s'est répandue dans toute la province en quelques heures. On parle partout de l'horreur de cette scène épouvantable dans laquelle une mère et ses filles avec une jeune enfant de 6 mois ont été consumés.

LES 8 VICTIMES

Mme. JOSEPH PAQUET (née ALEXANDRINE THIVIERGE)	50	ans
Mlle. ALEXANDRINE	29	"
" LEOCADIE	28	"
" MARIE-LOUISE	26	"
" EMMA	23	"
" MARIE-BLANCHE	14	"
Mme GAUDIOSE LAPOINTE		
Le bébé de M. G. Lapointe, Evangéline	6	mois

Cette photographie représente la famille Paquet au complet avec en plus, la femme du fils de M. Paquet, qui a échappé au sinistre dans lequel il perd sa mère et la plupart de ses sœurs. Les trois marquées d'une croix sont les seules qui n'aient pas péri victimes de cet accident. Les victimes sont de gauche à droite : Mlle Marie-Lse

Paquet; Mlle Alexandrine Paquet; Joseph Paquet, père; ; Marie-Blanche Paquet; Mlle Léocadie Paquet`; Mme Joseph Paquet, la mère; Mlle Emma Paquet.

Le Soleil, 4 août 1913, p.1

Une épouvantable holocauste à Saint-Jean, Ile d'Orléans

Un épouvantable holocauste a terrifié, la nuit dernière, la population du village de St-Jean, Ile d'Orléans.

À 4 heures du matin, la maison de M. Joseph Paquet, pilote, a été détruite par le feu et Mme Paquet et cinq de ses enfants ont été brûlés vifs.

Un seul enfant a été sauvé.

Seule la quatrième fille de M. Paquet, Léonie, âgée de 17 ans, a pu être sauvée.

M. Joseph Paquet a reçu des blessures très graves ainsi qu'une dame Lapointe, de Québec, qui était en pension chez M. Paquet. M. Joseph Paquet demeurait à Québec, avec sa famille, mais il passait l'été à St-Jean, dans une maison qui lui appartenait. Pendant l'été il prenait des pensionnaires, et il y en avait plusieurs au moment de l'incendie. Tous ont pu se sauver sans brûlures excepté, cependant, Mme Lapointe.

On dit que l'incendie a été causé par l'explosion d'une lampe à pétrole qui était restée allumée.

Hier soir, toute la famille avait veillé assez tard, avec plusieurs amis de St-Jean et de Québec. C'est une couple d'heures après que tous les gens de la maison eurent regagné leur chambres que l'on s'aperçut du feu.

C'est Mme Paquet qui le découvrit la première. Elle réveilla aussitôt son mari, et celui-ci monta à l'étage supérieur pour réveiller ses filles. Il ne put en sauver qu'une, Léonie et quand il descendit, il s'aperçu que sa femme était restée à l'étage inférieur, n'ayant pu sortir à cause des flammes qui interceptaient toutes les portes et les fenêtres.

Les citoyens du village, en apercevant le feu ont fait tout ce qu'ils ont pu pour sauver les malheureux, mais il était trop tard.

La maison a été complètement détruite et, ce matin, on a trouvé dans les ruines, les restes calcinés des malheureuses victimes.

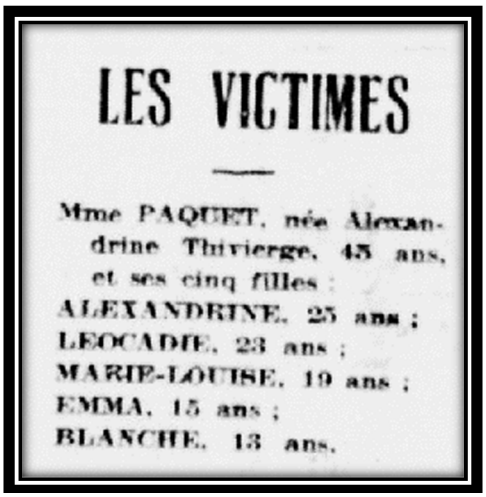

LES VICTIMES

Mme PAQUET, née Alexandrine Thivierge, 45 ans, et ses cinq filles :
ALEXANDRINE, 25 ans ;
LEOCADIE, 23 ans ;
MARIE-LOUISE, 19 ans ;
EMMA, 15 ans ;
BLANCHE, 13 ans.

La Patrie, 4 août 1913, p.12

Toute une famille est brulée vive ce matin, à St-Jean, Ile d'Orléans

Sept morts et trois blessés

Destruction de la résidence d'été de M. Joseph Paquet, pilote

Le village de St-Jean de l'Ile d'Orléans a été, ce matin, le théâtre d'un effroyable holocauste.

Un incendie a éclaté vers 4.30h., à la maison d'été de M. Joseph Paquet, pilote de cette ville, qui est en villégiature à St-Jean avec sa famille.

Sept personnes ont péri dans le feu et la maison a été détruite de fond en comble. Presque toute la famille de M. Paquet y a trouvé la mort. Lui-même et une fille, qui est la seule enfant survivante ont réussi à s'échapper au prix de beaucoup de difficultés; trois autres personnes ont été blessées, dont l'une ne pourra probablement survive à ses blessures

Sept victimes

Les victimes sont :

- Mme Joseph Paquet, née Thivierge, 53 ans;
- Mlle Alexandrine Paquet, 27 ans;
- Mlle Léocadie Paquet, 27 ans;
- Mlle Marie-Louise Paquet, 25 ans;
- Mlle Emma Paquet, 24 ans;
- Mlle Rosanna Paquet, 12 ans;

Et un jeune enfant de 6 mois, fils de M. Joseph Lapointe, plombier, qui résidait chez M. Paquet avec sa famille.

Les Blessés

Mme Joseph Lapointe, qui a été horriblement brûlée par tout le corps et ne pourra probablement survivre à ses blessures;

M. Lapointe, brûlé sérieusement au bras, à la figure et à la poitrine;

M. Paquet, brûlé à la figure, aux bras et aux jambes.

M. Lapointe et sa famille résidait chez M. Paquet, où il avait été chargé de réparer la couverture de la maison. Avec eux se trouvaient aussi en promenade chez M. Paquet, à St-Jean, M. Aristide Cherrier, de Montréal, employé de la maison Viau et frère et sa sœur, Mlle Adrienne Cherrier, qui ont pu se sauver sains et saufs

L'origine du feu

Le feu s'est déclaré on ne sait trop par quelle cause, entre trois et quatre heures. Les occupants de la maison étaient au lit depuis à peine une heure. Une soirée avait eu lieu hier soir et on avait veillé jusqu'au petit jour. Peu après que tous les occupants de la maison se fussent retirés à leurs chambres, M. Cherrier fut éveillé par l'odeur d'une épaisse fumée qui s'était répandue dans toute la maison. Il réveilla aussitôt sa sœur avec laquelle, il réussit à sortir en enfonçant la fenêtre de sa chambre et tous deux gagnèrent la rue.

Au même moment, M. et Mme Paquet sortaient aussi de la maison en criant au feu! Mme Paquet retourna presqu'aussitôt dans la maison pour donner l'éveil à ses enfants, mais on ne la revit plus.

Suffoquée sans doute, elle tomba et fut brûlée avec tous les autres occupants, moins M. et Mme Lapointe.

Sauvetages

M. Lapointe parvint à se sauver avec son épouse, mais il ne put malheureusement parvenir jusqu'à son jeune enfant, qui fut brûlé vif. Mme Lapointe a été brûlée gravement, lorsqu'elle fut sauvée; on la transporta à la résidence de Mme Gobeil, où le Dr Bonenfant lui donna ses soins. Ses blessures sont si sérieuses qu'on ne croit pas qu'elle puisse survivre. M. Lapointe s'infligea des blessures moins graves, mais douloureuses en sauvant sa femme, et il est aussi sous les soins du Dr Bonenfant.

C'est M. Cherrier qui sauva Mlle Léonie Paquet, la seule des enfants de M. Paquet qui échappa à ce malheur horrible. Après avoir secouru sa sœur, il se rendit à la chambre de Mlle Paquet qu'il arracha aux flammes. Il n'était que temps, car elle avait déjà les cheveux en feu. M. Cherrier tenta d'en secourir d'autres, mais la fumée le força à rebrousser chemin.

LES VICTIMES

ONT PERI DANS LES FLAMMES : Madame Paquet, ses cinq filles, et un bébé de six mois, enfant de M. Jos. Lapointe, plombier, de Québec.

BLESSES : MM. Lapointe et Paquet, sérieusement, et Madame Lapointe, mortellement.

Elles sont asphyxiées

Les cinq filles de M. Paquet qui ont péri semblent avoir été suffoquées avant d'avoir eu connaissance de l'incendie. Elles n'ont pas été vues hors de leur chambre ni aux fenêtres.

Le feu se répandit dans la maison avec une rapidité excessive. Lorsque les survivants s'aperçurent de l'incendie, toute la maison brûlait et les flammes fermaient pratiquement toutes les issues.

Mort héroïque de madame Paquet

La mort de Madame Paquet est particulièrement pénible. La malheureuse trouva une mort héroïque en voulant sauver ses enfants. Elle était saine et sauf dans la rue, mais en voyant les flammes gagner les chambres où reposaient ses filles, elle se précipita de nouveau dans la maison, qui était alors un brasier ardent, pour les secourir, mais elle mourut victime de son dévouement, car on trouva son corps calciné dans les débris.

La cause de l'incendie

A la vue des flammes, les voisins accoururent de tous les coins du village pour porter secours aux sinistrés. En peu de temps on organisait une brigade volontaire, qui entreprit de combattre les flammes. Mais il était impossible de songer à approcher de la demeure que le feu consumait avec une ardeur terrifiante. On s'appliqua surtout à empêcher qu'il ne se propageât aux résidences voisines, et avec des seaux d'eau que l'on prenait au fleuve, la population lutta tant bien que mal pour enrayer le

progrès. La maison de M. Paquet et tout son contenu furent réduits en cendres. Le feu s'éteignit lorsqu'il n'y eut plus rien pour l'alimenter.

Après l'incendie, des recherches ont été faites pour retrouver les cadavres des victimes. Les ossements ont été retrouvés calcinés et méconnaissables. Ils ont été placés dans des boîtes et portés au cimetière.

M. Paquet qui perd dans cet incendie presque toute sa famille, subit une perte matérielle de $6,000 à $8,000.

Cet horrible malheur a semé la consternation dans le village de St-Jean I.O., où la famille Paquet est universellement connue. Le coroner Jolicoeur s'y rendra cet après-midi pour faire enquête.

L'Action Sociale, 4 août 1913, p.1

Sept personnes sont brûlées vives dans un terrible holocauste

Le feu se déclare à quatre heures du matin dans une maison de Saint-Jean, Ile d'Orléans -- Un homme, cinq femmes et un jeune enfant sont brûlés avant même d'avoir pu être secourus – Deux des victimes se sauvent au dehors dans leurs vêtements en flammes, mais succombent à leurs blessures.

Un deuil dans toute la paroisse

C'est une calamité épouvantable que celle dont la paroisse de Saint-Jean, Ile d'Orléans, vient d'être frappée. Sept pertes de vie et deux personnes en danger de mort, tel est le bilan de ce désastre

Le feu s'est déclaré vers 4 heures, ce matin, dans la maison de campagne de M. Jos. Paquet, à Saint-Jean, où se trouvaient aussi M. Albert Lapointe, plombier, de Limoilou, qui venait de couvrir la maison de M. paquet, et y passait la nuit avec sa famille.

Des voisins aperçurent des flammes s'échappant des fenêtres de la maison. Leurs cris éveillèrent Mme Paquet, qui se leva et sortit. Elle retourna aussitôt dans la maison pour éveiller son mari et sauver ses enfants. Mais déjà les flammes envahissaient toutes les pièces de la maison.

Comment le reste se passa-t-il? Il est bien difficile de le savoir. Toujours est-il qu'à un moment donné, on vit M. Paquet dehors avec une de ses filles, Léonie, âgée de 21 ans; Mme Paquet survint, peu après, mais elle était horriblement brûlée et succomba peu après.

Mme Lapointe put aussi se sauver, mais ses brûlures sont tellement graves que le Dr Bonenfant, de Saint-Jean, qui lui prodigue ses soins, ne croit pas qu'elle puisse passer la journée. La famille de M. Paquet demeurait en hiver à Québec, rue Prince Edouard, no 241.

Un fils de M. Paquet, le seul survivant des enfants de cette famille, à part Léonie, demeure à Québec, rue Richelieu, No 121. Il est employé civil. Les blessures de M. Paquet inspirent aussi de graves craintes.

LES MORTS

Mme JOSEPH PAQUET, 48 ans.
Mlle ALEXANDRINE PAQUET, 26 ans.
Mlle LEOCADIE PAQUET, 24 ans.
Mlle MARIE-LOUISE PAQUET, 23 ans.
Mlle EMMA PAQUET, 20 ans.
Mlle BLANCHE PAQUET, 13 ans.
Un bébé de M. ALBERT LAPOINTE.

La Presse, 4 août 1913, p.1

Le terrible holocauste de St-Jean, Ile d'Orléans – Nouveaux détails

Le récit du désastre par l'un des survivants - Madame Lapointe a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Québec, ce matin – Enquête du coroner cet Après-midi à St-Jean

Contrairement à ce qu'annonçait nos confrères, hier er que répétait, ce matin, notre confrère du Chronicle, Madame Gaudias Lapointe, qui a été grièvement brûlée dans l'incendie de la maison de M. Joseph Paquet, à St-Jean de l'Ile d'Orléans, hier matin, n'a pas succombé à ses blessures. Les nouvelles de la dernière heure que nous publions hier sur son état étaient exactes, et ont été confirmées en tous points par les survivants du désastre, et aussi par M. l'abbé Rainville, curé de St-Jean.

M. et Mme Lapointe ont été transportés ce matin à l'Hôtel-Dieu de Québec. Tous deux sont sous des médecins de l'hôpital. Madame Lapointe est plus brûlée que son mari, son état est critique mais on espère cependant qu'elle en réchappera. Elle est brûlée à la figure et au bras.

Les brûlures de M. Lapointe sont graves aussi mais il n'est pas en danger.

A son arrivé à l'hôpital, M. Lapointe, interviewé par notre représentant, nous a fait de l'épouvantable drame où il a perdu lui-même une petite fille de 7 mois, le récit que voici :

«Il y avait une heure à peine que nous étions couchés, dit-il, lorsque je fus réveillé par les pleurs de mon enfant, une petite fille de 7 mois, qui dormait dans la même chambre que nous. L'odeur de la fumée et l'ardeur du feu que nous ressentions déjà me mirent sur pied en un instant et je compris dès lors à la vue de la fumée qui remplissait notre appartement, que la maison était en feu. J'ouvris la porte pour sortir dans le passage, mais les flammes s'y étaient déjà répandues et fermaient cette issue.

Il n'y avait pas un instant à perdre, j'enfonçai la fenêtre de la chambre, près de laquelle se trouvait un échafaudage dont je me servais pour couvrir la maison, car j'étais chez M. Paquet pour faire ces travaux, et je saisis aussitôt ma femme qui était déjà brûlée à la figure et aux mains et je la plaçai sur l'échafaudage pour porter secours à mon enfant. Lorsque je voulus retourner dans la chambre, les flammes l'avaient envahie et le berceau de mon pauvre petit enfant étai environné de flammes, je tentai quand même d'y parvenir, mais force me fut de revenir, avec les brûlures que vous voyez.

Nous gagnâmes ensuite la rue, ma femme et moi. A ce moment, M. et Madame Paquet, qui avaient leur chambre au rez-de-chaussée, sortaient aussi en demandant de l'aide. M. Paquet sorti par la porte d'en avant et sa femme par celle d'en arrière. Ne voyant pas son mari ni les autres membres de la famille, Madame Paquet retourna dans la maison par la porte principale. En entrant elle fut suffoquée et s'affaissa, on retrouva son corps calciné près de la porte.

De ceux qui occupaient les chambres du second étage, seuls M. et Mlle Cherrier qui étaient en promenade chez M. Paquet se sauvèrent avec Mlle Léonie Paquet. Ils étaient couchés dans les chambres des deux extrémités. Les autres membres de la famille Paquet, qui avaient leurs chambres au centre de la maison n'ont pas dû avoir le temps de réaliser le danger. Elles ont dû être asphyxiées dans leur lit.

Deux seulement ont été vues aux fenêtres. On se procura des échelles pour leur porter secours, mais avant qu'on ait pu les atteindre, le plancher s'effondra et les deux infortunées furent ensevelies sous les débris ardents.

On a retrouvé, après l'incendie, au milieu des ruines de la maison, les ossements calcinés.»

Les funérailles des victimes auront lieu demain matin. Le «*Pilot*» partira du ponton No. 2 du marché Champlain à 7 heures précises et arrêtera à Ste-Pétronille et à St-Laurent, pour transporter ceux qui désirent y assister. Le voyage sera gratuit.

L'Action Sociale 5 août 1913, p.1

On ne peut décrire l'horreur de cette scène dit un témoin oculaire

Le spectacle que présentait l'incendie de la maison de M. Paquet fut terrifiant, et le malheur jette la désolation dans tout le village

Le dévouement si malheureux de la mère qui périt avec ses enfants

La mort a tracé dans la population de St-Jean de l'Ile d'Orléans un sillon bien profond. Six grandes personnes et un enfant ont trouvé un tombeau au milieu des débris enflammés de l'incendie d'hier matin et aujourd'hui un voile de deuil plane sur la paroisse.

Sur toutes les lèvres on entend des paroles de sympathies à l'adresse des malheureuses victimes de cette catastrophe et les parents et amis vont aujourd'hui s'agenouiller et prier près des ossements calcinés des victimes.

Scène d'horreur et de deuil s'il en fut que celle qui s'est déroulée à l'extrémité ouest du village hier matin.

Elle se jette dans le brasier

Tirés soudainement du sommeil, un père et une mère échappent miraculeusement aux flammes : la mère, une valeureuse femme prise comme de désespoir et n'écoutant que son cœur de mère s'élance au secours de ses enfants et périt avec cinq d'entre eux; un enfant au berceau, petite victime inconsciente de tant de malheur, trouve dans un brasier ardent la fin d'une existence pourtant bien courte.

La petite Evangeline LAPOINTE, enfant de 7 mois, fille unique de M. Gaudiose Lapointe, qui a péri dans les flammes après avoir donné l'éveil à ses parents. On n'a pu retrouver ses ossements.

Mme Gaudiose LAPOINTE, que l'on avait d'abord annoncée comme l'une des victimes et qui repose depuis ce matin à l'Hôtel-Dieu de Québec, très souffrante.

La Providence ne permet pas que les flammes épargnent cet innocent berceau et que les tentatives faites pour le sauver réussissent. Les parents de cette petite victime trouvent leur salut en sortant par une fenêtre du second étage et s'infligent des blessures qui les retiennent aujourd'hui sur le lit de douleur; et quatre autres personnes échappent aux flammes en fuyant aussi par les fenêtres et sont hors de danger. Telle est dans quelques lignes cette lamentable histoire que la presse québécoise allait raconter dans tous les foyers hier soir, et qui a jeté la consternation dans tout St-Jean

Des victimes donnent l'alarme

M. Jos. Gosselin de St-Jean, un des premiers rendus sur la scène de l'incendie, dit : «Vers 3 h 30 hier matin, dit-il, j'ai été subitement tiré du sommeil par les cris de «au feu!» «au feu!» Pr la fenêtre de ma chambre, j'ai aussitôt remarqué une lueur sinistre et je suis hâté de me porter au secours, les cris déchirants faisaient croire qu'il y avait des vies en danger.

En arrivant chez M. Paquet, déjà les flammes léchaient les fenêtres à l'intérieur et pratiquement tout le premier étage était en feu. Des treize personnes logées dans la maison cette nuit-là, il n'y en avait que cinq qui avaient réussi à s'échapper, M. et Mlle Cherrier, M. et Mme Lapointe et M. Joseph Paquet lui-même, et Mlle Léonie Paquet.

Prisonnières des flammes

Des fenêtres du second étage de la maison, du côté est, partaient des cris de désespoir : « Sauvez-nous ! Sauvez-nous !» Et dans la demie obscurité, nous apercevions dans les fenêtres, deux femmes, deux demoiselles Paquet, probablement, qui paraissaient vouloir ouvrir la croisée. (Suite à la page 6)

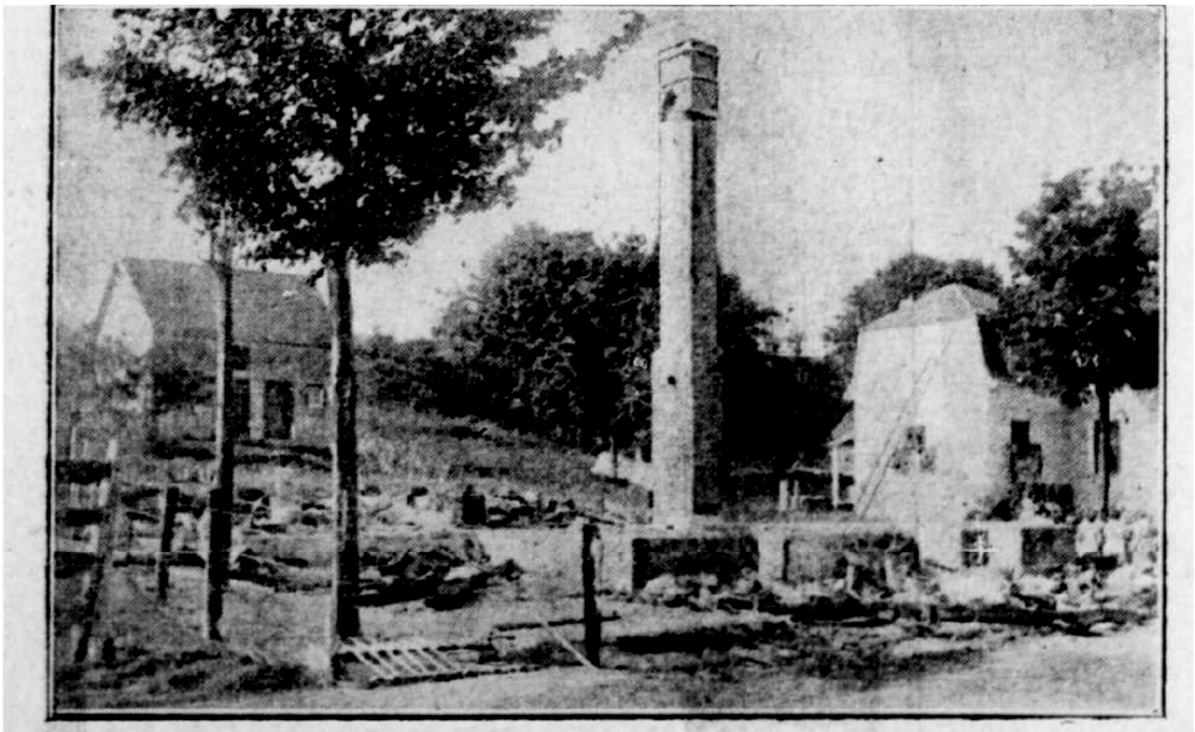

Vue des ruines de la maison incendiée à St-Jean, I.-O. La croix représente l'endroit où Mme Jos. Paquet a succombée en voulant donner l'éveil à ses enfants. C'est là qu'on a trouvé son buste calciné.

On ne peut décrire l'horreur de cette scène dit un témoin oculaire

(Suite de la 1ère page)

«En toute hâte nous avons hissé une échelle au bas de cette fenêtre que j'enfonçai avec un caillou pour permettre à la fumée épaisse de sortir et pour aussi secourir les deux femmes en péril. Les deux femmes remarquées une minute auparavant n'étaient plus près de la croisée. Elles étaient probablement tombées à la renverse, asphyxiées. Cette trouée pratiquée dans la fenêtre sonna issue à la fumée et aux flammes qui sortaient abondamment par cette fenêtre et m'empêchaient de pénétrer à l'intérieur. De plus les vitres de la fenêtre du premier étage, en dessous de l'échelle, venaient de céder à l'intensité de la chaleur et le feu prenait à l'échelle qui me supportait; mes compagnons de sauvetage me crièrent de descendre.»

Le tocsin sonne

Dans l'intervalle des personnes étaient accourues vers l'église donner l'alarme et le tocsin se mit à sonner annonçant à la paisible population alors plongée dans le sommeil qu'un grand malheur venait d'éclater et la lueur sinistre s'élevait menaçante au-dessus du village, jetait partout l'émoi. Les hommes accoururent vers la scène de l'incendie et après quelques minutes une bonne partie de la population du village était réunie autour du foyer d'ignition.

A l'assaut des flammes

Les hommes se ruèrent à l'assaut des flammes et travaillèrent héroïquement. Un certain nombre dirigèrent leurs efforts du côté des édifices avoisinants qui étaient sérieusement menacés et tous s'accordent à dire que si la brise eût été de l'Est cet incendie aurait tournée en conflagration. Ils arrosaient les bâtiments voisins pour les empêcher de prendre feu. D'autres tentaient de vains efforts pour étouffer l'incendie dans son foyer même pendant que d'autres enfin cherchaient le moyen de secourir les victimes dont on appréhendait déjà la mort.

Plus d'espoir

Inutile, les flammes s'étaient frayées un passage à travers le toit, elles roulaient dans chaque fenêtre et déjà le plancher du premier étage s'était écroulé emportant avec lui les malheureuses victimes. Mère dévouée, filles aimées et enfant au berceau tous sept y trouvaient leur tombeau. Les deux jeunes filles qui avaient été vus à la fenêtre et qui avaient fait entendre des cris d'angoisse horrifiants étaient dans les décombres après avoir eu à peine le temps d'entrevoir le tombeau qui les attendait.

On croit que les autres à l'exception de M. Mme Paquet et du jeune bébé de M. Lapointe n'ont pas été éveillés par la fumée ou les cris et qu'ils ont été asphyxiés pendant leur sommeil.

Sauvetage héroïque

M. Jos. Thivierge, corroyeur, de Québec, rue St-Vallier, est au nombre de ceux qui ont porté les premiers secours aux sinistrés. Bien que les affectés par cet accident fatal, il a bien voulu raconter à l'envoyé du «*Soleil*» quelques épisodes de ce drame tragique. Selon lui, tous excepté M. et Mme Paquet couchaient à l'étage supérieur de la maison. Il avait eu la veille au soir chez M. Paquet, une soirée de famille et les gens n'étaient au lit que depuis peu de temps. La première qui a été éveillée par la fumée ce fut Mlle Léonie Paquet. Elle réveilla aussitôt sa compagne de chambre, Mlle Cherrier, de Montréal en promenade chez M. Paquet qui réveilla à son tour son frère M. Cherrier. Celui-ci

essaya de suite d'ouvrir une fenêtre mais n'y réussit pas. Il en essaya une autre et réussit et c'est alors que ce jeune homme opéra un sauvetage qui mérite des louanges.

Le toit de la maison était en réparation et il y avait un peu plus bas que la lucarne un échafaud. Il descendit avec beaucoup de peine, sa sœur et Mlle Léonie sur l'échafaud et de là au moyen d'une échelle les conduisit jusqu'à terre. Il s'élançait dans l'échelle pour en secourir d'autres quand des personnes lui crièrent de descendre, qu'il allait périr.

Victime du dévouement

Un autre trait touchant de cette scène horrible, c'est le dévouement de cette mère qui meurt en voulant sonner l'éveil à ses enfants. Avec son époux, elle s'était échappée des flammes par la porte d'arrière. Tout à coup, à la pensée que ses enfants allaient être brûlés vifs et oubliant le danger, elle s'élança dans la maison par la porte d'en avant pour aller éveiller ses enfants. Mis on ne la revit pas et ce qui fait dire qu'elle a été suffoquée en mettant le pied dans la maison, c'est qu'on a trouvé son corps incinéré près du seul même le la porte principale.

Réveillés par un bébé

M. et Mme Lapointe, de Québec, étaient couchés avec leur bébé dans une chambre au-dessus d'une petite cuisine qui se trouvait du côté ouest de la maison. En haut et en bas, on communiquait de la maison dans cette cuisine par une porte.

Mme Lapointe fut réveillée par les pleurs et les gémissements de son bébé, la petite Évangéline âgée de 7 mois. Elle remarqua aussitôt une forte odeur de fumée et réveilla son mari. Sans hésiter celui-ci ouvrit la fenêtre de la chambre sous laquelle était aussi un échafaud et commença le sauvetage. Mais en ouvrant la fenêtre, la partie qui donnait accès au second étage de la maison s'ouvrit et les flammes d'élancèrent dans la pièce avec fureur. La mère, à demie suffoquée déjà, avait saisi son enfant dans ses bras. Mais tombée évanouie soudainement, elle laissa tomber l'enfant qui a été entièrement consumé dans les flammes. Petite victime innocente, il mourait, mais il avait, par ses pleurs sauvé son père et sa mère. A côté de chaque berceau il y a une tombe. Mais sept personnes restaient sous les décombres : Mme Joseph Paquet, née Alexandrine Thivierge, ses fille Mlles Alexandrine, Léocadie, Marie-Louise, Emma et Marie Blanche et le bébé de M. Gaudiose Lapointe, la petite Évangeline.

L'état des victimes

M. et Mme Gaudiose Lapointe ont été transportés à la résidence de M. Jos. Thivierge, de Québec, et leur condition est assez précaire. Ils ont été horriblement brûlés à la figure, aux bras et aux mains.

M. Lapointe que notre envoyé à vu hier gisant sur un lit de douleur à la mains gauche affreusement brûlée. Des lambeaux de chair s'en dégagent. On croit qu'il faudra pratiquer l'amputation de cette main. Mme Lapointe est également bien souffrante. On craint qu'elle ne perde l'usage d'un œil.

Sur le conseil du Dr Bonenfant, les deux victimes ont été transportées à l'Hôtel-Dieu de Québec ce matin à bord du «*Champion*».

M. et Mlle Cherrier, de Montréal, sont dans blessure ainsi que Mlle Léonie, la seule des filles de M. Paquet qui a échappé à ce malheur horrible. Celle-ci, cependant, est sous le coup d'un énervement considérable qui nécessite les soins du médecin. Elle est avec son père M. Jos Paquet, chez M. Moïse Blouin, pilote, voisin de la maison détruite.

M. Paquet est brûlé à la figure et aux mains, mais son état d'inspire pas de crainte.

Les restes de victimes

La jolie résidence d'été de M. Jos. Paquet, pilote, n'est plus qu'un amas de ruines. De ces ruines encore fumantes, on a retiré hier les ossements calcinés de Mme Paquet et de ses cinq filles. On n'a pu rien retrouver du cadavre su bébé de M. Lapointe. Ces restes mortels placés dans un même cercueil reposent aujourd'hui chez M. Arthur Paquet et les citoyens de St-Jean vont nombreux, en signe de sympathie pour les familles si cruellement éprouvées, prier près de ces restes. La sépulture aura lieu demain à St-Jean, I.O.

L'origine du feu

On ne peut expliquer l'origine du feu que par une lampe (veilleuse) laissée allumée dans la cuisine. Chose assez étrange, l'aînée des filles de M. Paquet, l'une des victimes aussi, Mlle Alexandrine, avait eu comme un présentiment de ce malheur. Après la soirée, en montant se coucher, elle disait au gens de la maison en badinant : «S'il fallait que le feu prenne cette nuit, nous brûlerions bien tous ici.»

A toutes les familles si cruellement éprouvées par ce grand malheur, le «Soleil» offre ses plus sincères condoléances. De mémoire d'homme, jamais pareil malheur n'est arrivé dans la paroisse. Les pertes matérielles se chiffrent à environ $7,000.

Les funérailles de demain

Le vapeur «*Pilot*» quittera le ponton No 2 demain matin à 7 heures précises pour conduite à St-Jean de l'île les personnes qui voudraient assister aux funérailles des victimes de l'incendie. Il arrêtera à Ste-Pétronille, St-Laurent et reviendra après les funérailles. Le passage est gratuit pour tout le monde.

Le Soleil, 5 août 1913, p.1 et 6

Une famille presque entière anéantie dans les flammes

Seuls M. Joseph Paquet et l'une de ses filles, Mlle Léonie Paquet, âgée de 21 ans, échappent au désastre que la «Presse» annonçait hier – Six grandes personnes âgées de 20 à 48 ans, et un bébé, périssent sans pouvoir être secourues – Mme Paquet elle-même périt en tentant un suprême effort pour sauver ses enfants – Deux autres personnes sont gravement brûlées – On se perd en conjectures sur les cause de cette horrible catastrophe.

Tout le village est muet de stupeur

Durant toute la journée d'hier, un grand nombre de personnes ont visité le théâtre du désastre, regardant les ruines fumantes au milieu desquelles on a retiré les ossements calcinés des malheureuses victimes.

M. JOS. PAQUET le chef inconsolable de cette famille éprouvée.

Le déblaiement

Ce ne fut pas une tâche facile que de retirer les cadavres des victimes. On a commencé ce travail dès que l'o put s'approcher des décombres.

Des jets d'eau furent lancés sur les ruines fumantes afin de permettre de dégager du reste des décombres les ossements des malheureuses victimes. On ne tarda pas à trouver des ossements, mais il était impossible d'en établir l'identité. A trois heures de l'après-midi, lorsque nous avons quitté le théâtre de l'incendie, on avait réussi à trouver six cadavres. Par les dimensions, on croit que ce sont ceux de Madame Paquet, de quatre de ses filles et du bébé de M. Lapointe. Laquelle des filles manque ? Il est impossible de le dire.

Un cercueil ordinaire a été placé près des décombres pour recevoir les restes des sept victimes. Ces restes seront exposés dans la maison de M. Arthur Paquet, jusqu'à demain matin alors qu'auront lieu les funérailles.

Des théories

Nous avons dit hier combien i était difficile de savoir comment a pu arriver ce terrible holocauste, la plupart des témoins étant morts et ceux qui restent étant trop énervés jusqu'ici pour pouvoir en donner une version plausible.

M. GAUDIOSE LAPOINTE, plombier, de Québec, qui a été grièvement brûlé dans l'incendie d'hier à Saint-Jean, I. O.

Rappelons les faits en quelques mots.

Dimanche soir, il y avait «veillée» s'amis chez M. Paquet, à l'occasion de la visite d'amis de Montréal. On s'amusa à chanter et à danser jusqu'à une heure avancée de la nuit. M. Paquet, qui était fatigué, se coucha vers onze heures du soir, laissant ses enfants s'amuser avec les visiteurs et les visiteuses.

La «veillée» se termina vers deux heures et demie du matin. Les étrangers quittèrent la maison et les gens de la maison allèrent se coucher à l'étage supérieur.

L'un des invités qui demeure tout près de là, nous dit qu'il avait eu à peine le temps de se mettre au lit lorsqu'il entendit des cris venant de la maison de M. Paquet.

Les causes

Comment le feu prit-il ? C'est un mystère que personne ne saurait expliquer. Les uns attribuent l'origine de l'incendie à l'explosion d'une lampe; d'autres croient que le feu a été mis par une allumette jetée dans quelque coin au moment du départ des invités. D'autres croient enfin que l'une des lanternes chinoises qui avaient été placées à la porte de la maison, à l'occasion de la veillé a été laissée allumée dans la maison et qu'elle a pris feu après que les gens de la maison eussent été couchés.

Vers trois heures, les voisins aperçurent des flammes d'échapper de la maison. Au même moment, Madame Paquet sortit en appelant les gens au secours, puis retourna immédiatement dans la maison.

MM. Joseph Thivierge et Léopold Blouin furent les premiers rendus sur les lieux. Mais les flammes faisaient de tels ravages qu'il leur fut impossible de pénétrer jusque dans la maison en feu.

Peu de temps après, on vit sortir M. Paquet au milieu des flammes, puis rentrer de nouveau dans la maison et en sortir, repoussé par le feu.

Léonie Paquet était couchée dans une chambre à l'Est de la maison avec Mademoiselle Lucienne Cherrier, qui était en promenade chez M. Paquet. Toutes deux purent sortir de la maison sans recevoir de brûlures.

Par une échelle

M. Gaudiose Lapointe, plombier-couvreur, de Québec, qui était à couvrir la maison de M. Paquet, était aussi couché dans cette maison avec sa femme et un bébé de huit mois, Évangeline. Ils s'éveillèrent au milieu des flammes. M. Lapointe traîna sa femme jusqu'à la fenêtre la plus rapprochée, Madame Lapointe tenait dans ses bras sa fille. Une échelle se trouvait près de la fenêtre donnant sur leur chambre. Ils purent s'y rendre e descendre jusqu'au sol. Mais sans doute affaiblie par les souffrances que lui causaient les flammes, Madame Lapointe laissa échapper son bébé qu'elle tenait enveloppé dans des draps. Tous deux reçurent de terribles brûlures.

La maison de M. Moise Bleuin, voisine de celle de M. Paquet, qui a été sauvée à grande peine, et où les restes des victimes ont été d'abord transportés.

Une autre personne qui se trouvait dans la maison réussit a sauvée. C'est M. Aristide Cherrier, frère de mademoiselle Lucienne Cherrier qui était en promenade chez M. Paquet.

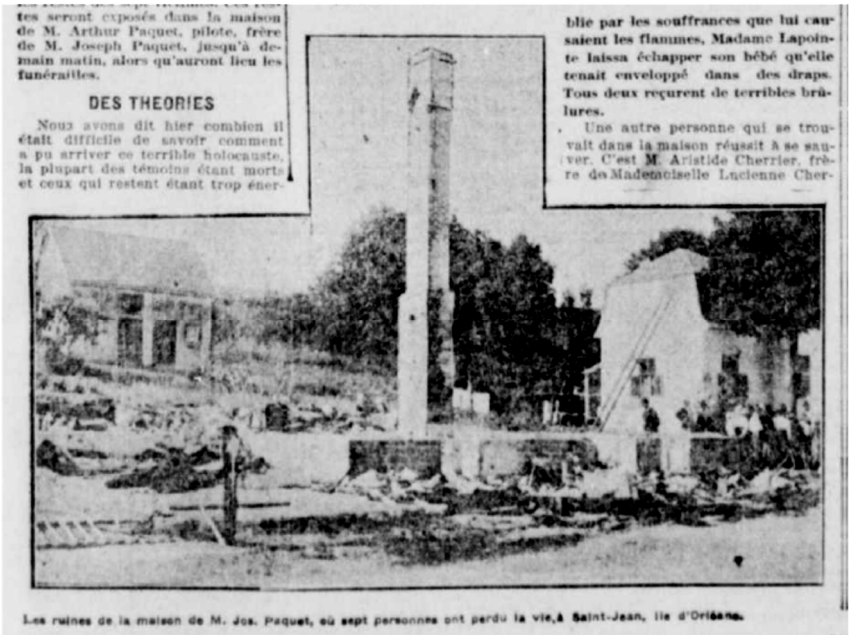

tes seront exposés dans la maison de M. Arthur Paquet, pilote, frère de M. Joseph Paquet, jusqu'à demain matin, alors qu'auront lieu les funérailles.

DES THEORIES

Nous avons dit hier combien il était difficile de savoir comment a pu arriver ce terrible holocauste, la plupart des témoins étant morts et ceux qui restent étant trop éner-

blie par les souffrances que lui causaient les flammes, Madame Lapointe laissa échapper son bébé qu'elle tenait enveloppé dans des draps. Tous deux reçurent de terribles brûlures.

Une autre personne qui se trouvait dans la maison réussit à se sauver. C'est M. Aristide Cherrier, frère de Mademoiselle Lucienne Cher-

Les ruines de la maison de M. Jos. Paquet, où sept personnes ont perdu la vie, à Saint-Jean, Ile d'Orléans.

Toutes les autres personnes qui se trouvaient dans la maison de M. Paquet périrent dans les flammes. Ce sont :

- Madame Joseph Paquet, 49 ans.
- Alexandrine Paquet, 26 ans.
- Léocadie Paquet, 24 ans.
- Marie-Louise Paquet, 23 ans.
- Maire-Blanche Paquet, 13 ans
- Évangéline Lapointe, 8 mois.

Madame GAUDIOSE LAPOINTE, de Québec, mortellement brûlée dans l'incendie d'hier à Saint-Jean, I. O.

Les blessés

Des autres victimes qui n'ont pas succombé, Madame Lapointe est la plus grièvement brûlée. Elle a été transportée chez M. Joseph Thivierge, à quelques arpents du théâtre du sinistre, où elle est sous les soins du Dr Alphonse Bonenfant. Ce dernier a bon espoir de la sauver. La pauvre femme a la figure et les bras horriblement brûlés. Elle est absolument méconnaissable.

M. Gaudiose Lapointe est aussi brûlé à la figure et aux mains, mais ses brûlures sont plus douloureuses que dangereuses.

M. Joseph Paquet

M. Paquet, qui est peu gravement brûlé, souffre plutôt du choc nerveux qui lui a causé la mort horrible de sa femme et de cinq de ses enfants. Quand nous l'avons vu, hier, il était couché chez M. Moïse Blouin, dormant d'un sommeil agité, sous l'influence de la morphine. Il s'éveillait souvent pour s'informer de sa femme et de ses enfants, les appelant chacune par leurs noms. Il a parfois des accès de délire et il est constamment surveillé, car on craint que son chagrin ne le porte à quelque acte de désespoir.

Crise nerveuse

Mlle Léonie Paquet, la seule fille qui reste de la famille, ne porte que de légères brûlures aux mains. Elle a aussi des crises nerveuses. De la jolie maison de M. Paquet, il ne reste que la cheminée et les fondations. On n'a pu sauver aucun meuble ni aucun vêtement. Ceux qui ont pu se sauver ont quitté la maison en vêtements de nuit et il leur a fallu recourir aux voisins pour se vêtir convenablement.

LES SEPT VICTIMES DE LA CATASTROPHE

MLLE ALEXANDRINE PAQUET

MLLE LEOCADIE PAQUET

MLLE EMMA PAQUET.

MME JOS PAQUET

LE BÉBÉ EVANGELINE LAPOINTE.

MLLE MARIE LOUISE PAQUET.

MLLE MARIE BLANCHE PAQUET

CRISES NERVEUSES

Mlle Léonie Paquet, la seule fille qui reste de la famille, ne porte que de légères brûlures aux mains. Elle a aussi des crises nerveuses. De la jolie maison de M. Paquet, il ne reste que la cheminée et les fondations. On n'a pu sauver aucun meuble ni aucun vêtement. Ceux qui ont pu se sauver ont quitté la maison en vêtements de nuit et il leur a fallu recourir aux voisins pour se vêtir convenablement.

LE FEU MENAÇANT

Ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté que l'on a réussi à sauver la maison voisine, celle de M. Moise Blouin. Parmi ceux qui se sont dévoués pour sauver cette maison et épargner ainsi le reste du village, signalons MM. Jos Thivierge, Léopold Blouin, Ludger Mercier, L. Bélanger, Moïse Blouin, Gabriel Lachance, Arthur Paquet, Paul Blouin

A suivre sur la page 2

Le feu menaçant

Ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté que l'on a réussi à sauver la maison voisine, celle de M. Moïse Blouin. Parmi ceux qui se sont dévoués pour sauver cette maison et épargner ainsi le reste du village, signalons MM. Jos Thivierge, Léopold Blouin, Ludger Mercier, L. Bélanger, Moïse Blouin, Gabriel Lachance, Arthur Paquet, Paul Blouin (suite page 2), Léonidas Lachance, Albert Thivierge, Horace Gobeil et Joseph Gosselin.

C'est grâce au travail de ces derniers, et au fait que le vent soufflait du nord-est, que la maison de M. Moïse Blouin et les autres voisines ont été épargnées.

Les pertes

Les pertes matérielles de M. Paquet sont d'environ $8,000. Mais qu'est-ce que cette somme comparée à la perte de sa femme et de ses enfants. La maison de M. Paquet était une jolie maison de campagne construite en bois et très bien meublée. Elle était située à une couple d'arpents à l'ouest du quai. Comment six grandes personne ont-elles pu ainsi perdre la vie dans cet incendie ? Telle est la question que toute la population de Saint-Jean se pose depuis que le tocsin devait exister lorsque les gens de la maison en flammes. Cela est et cela restera un mystère.

On ne peut faire que des conjectures. Il est évident que le feu devait exister lorsque les gens de la maison se sont couchés et qu'il s'est propagé rapidement durant leur sommeil. On ne saurait jeter le blâme sur personne. S'il y avait eu un moyen de sauver cette femme et ses enfants, les personnes dévouées qui accoururent l'auraient fait, mais le feu était trop avancé lorsqu'on l'aperçut. Il n'y avait

plus moyen de rien faire. On entendait bien des cris venant des fenêtres de l'étage supérieur, mais on ne voyait pas les victimes qui criaient ainsi tant les flammes et la fumée aveuglaient.

L'enquête

Le coroner Jolicoeur tiendra une enquête, demain matin, avant les funérailles. Il est certain que cette enquête ne sera pas longue, les faits constatés prouvant hors de tout doute que la mort des victimes a été accidentelle. La famille Paquet reçoit de toutes parts des témoignages de sympathie.

M. Paquet a reçu, hier, des télégrammes de sympathies de l'hon. L.-A. Taschereau, ministre des transports publics et député de Montmorency, et de M. Louis Létourneau, député de Québec-Est.

Ramenés à Québec

M. et Mme Gaudias Lapointe, deux des victimes de la tragédie de Saint-Jean, Ile d'Orléans, sont arrivé à Québec, ce matin, à bord du vapeur «*Champion*». Ils ont été transportés à l'Hôtel-Dieu. Leur état est relativement satisfaisant. L'enquête du coroner doit avoir lieu cet après-midi à Saint-Jean. C'est par erreur qu'on a annoncé que le corps du bébé de M. Lapointe avait été trouvé. Les restes que l'on croyait les siens sont ceux d'une autre victime et les ossements de ce bébé n'ont pas encore été trouvés.

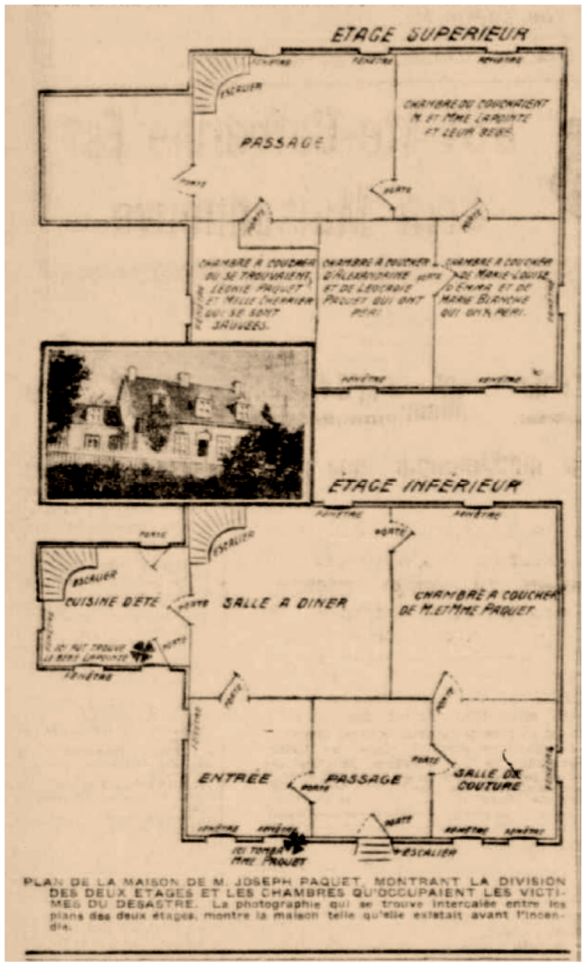

PLAN DE LA MAISON DE M. JOSEPH PAQUET, MONTRANT LA DIVISION DES DEUX ETAGES ET LES CHAMBRES QU'OCCUPAIENT LES VICTIMES DU DESASTRE. La photographie qui se trouve intercalée entre les plans des deux étages, montre la maison telle qu'elle existait avant l'incendie.

La Presse, 5 août 1913, p.1 et 2

Mme Joseph Paquet fait le sacrifice de sa vie en essayant de sauver ses enfants

Saine et sauve dans la rue, à côté de son mari, elle s'est héroïquement précipitée dans la maison en flammes. – Un montréalais M. Aristide Cherrier, sauve sa sœur et la seule fille qui survit de la famille Paquet.

Aux dernières nouvelles reçues de l'Ile d'Orléans, hier soir, on avait retrouvé les restes de six cadavres des membres de la famille Paquet, presque totalement anéantie dans l'incendie de la maison de M. Joseph Paquet, pilote, dans la nuit de dimanche à lundi.

Les ossements ont été mis dans une boîte pour être inhumés dans le cimetière paroissial. On a aussi trouvé les restes du bébé de Mme Albert Lapointe, qui a aussi péri dans les flammes, portant a sept le nombre de victimes de ce terrible holocauste.

On espère sauver Mme Albert Lapointe, qui a été horriblement brûlée. Elle était cependant, hier soir encore dans un état très critique.

Avec les familles Paquet et Lapointe, demeuraient aussi dans la maison de M. Paquet, M. Aristide Cherrier, de Montréal, employé de la maison Vau & Frères, et a sœur, Mlle Adrienne Cherrier, qui ont pu se sauver sains et saufs.

On se perd encore en conjecture sur l'origine de l'incendie.

Peu après que tous les occupants se fussent retirés dans leurs chambres, M. Cherier fut réveillé par l'odeur âcre d'une épaisse fumée qui s'était répandu dans toute la maison. Il réveilla aussitôt sa sœur, avec laquelle il réussit à sortir en enfonçant la fenêtre de sa chambre, et tous deux gagnèrent la rue.

Au même moment, M. et Mme Paquet sortaient aussi de la maison en criant «au feu!».

L'héroïsme d'une mère

La mort de Mme Paquet est particulièrement pénible, et elle fut héroïque. Elle périr en voulant sauver son enfant. Elle était saine et sauve dans la rue, mais en voyant les flammes gagner les chambres de ses filles, elle se précipita de nouveau dans la maison qui était alors un brasier ardent pour secourir ses enfants. Elle ne réapparut plus et l'on retrouva son cadavre calciné parmi les débris.

C'est M. Cherrier qui sauva Mlle Léonie, la seule des enfants de M. Paquet, qui échappe à la mort.

Après avoir secouru sa sœur, il se rendit à la chambre de Mlle Paquet qu'il réussit à arracher aux flammes. La jeune fille avait déjà les cheveux en feu. M. Cherrier tenta d'en secourir d'autres, mais la fumée le força à rebrousser chemin.

Les cinq filles de M. Paquet qui ont péri semblent avoir été suffoquées avant d'avoir eu connaissance de l'incendie. Elles n'ont pas été vues hors de leurs chambres ou aux fenêtres.

M. Paquet qui perd dans cet incendie presque toute sa famille subit une perte matérielle de $6,000 à $8,000. Il est, ainsi que sa fille, inconsolable.

De partout leur arrivent de cordiales sympathies, mais ils ne cessent de pleurer, leur douleur est déchirante, et ce n'est pas de sitôt qu'ils se remettront du terrible malheur qui vient de fondre sur eux.

L'enquête et les funérailles

Les funérailles des sept victimes de la catastrophe de Saint-Jean, Ile d'Orléans, auront lieu demain matin et l'enquête du coroner se tiendra en après-midi.

On ne connait pas encore la cause certaine de l'incendie. On continue de supposer qu'il est dû à l'explosion d'une lampe à pétrole.

Mme Lapointe est toujours dans le même état et ses brûlures sont horribles à voir. On ne croit pas qu'elle puisse en réchapper.

holocauste. s'était répandue dans toute la maison qui était à feux.

PHOTOGRAPHIE DE LA FAMILLE DE M. JOSEPH PAQUET, de St-Jean, Ile d'Orléans, qui a péri dans un incendie dans la nuit de dimanche à lundi. On voit en plus le fils de M. Paquet qui a échappé à la mort, et sa femme. Les trois personnes marquées d'une croix sont les seules qui n'aient pas péri ou n'aient pas été blessées dans la catastrophe. Les victimes sont, de gauche à droite: Marie-Louise, Alexandrine, Joseph Paquet, père (blessé grièvement), Marie Blanche, Léocadie, Mme Joseph Paquet et Emma.

La Patrie, 5 août 1913, p.1

L'enquête du coroner sur le drame de Saint-Jean, I.O.

Elle conclut à un verdict de mort accidentelle sans imputer blâme à personne.

Récits émouvants – La cause du désastre n'a pu être établie d'une façon certaine.

Le coroner Jolicoeur s'est rendu, hier après-midi, en automobile, de Ste-Pétronille à St-Jean, Ile d'Orléans, où il est allé faire enquête sur la mort des sept malheureuses victimes de l'incendie de la maison de M. Joseph Paquet, pilote.

M. Jolicoeur disait hier que c'est la première fois depuis qu'il est coroner, qu'il a fait enquête sur un accident qui ait coûté la vie à un aussi grand nombre de personnes.

L'enquête s'est tenue dans la maison de M. Arthur Paquet, pilote, de St-Jean, frère de M. Joseph Paquet, où ont été exposés dans une tombe les quelques ossements qui ont pu être retrouvés dans les cendres.

Le jury

Le jury était formé de Messieurs Barthélémi Lachance, président; Moïse Blouin, Joseph Pouliot, Ludger Mercier et Laurent Bélanger, de Québec, Philéas Lachance et Léonidas Lachance, de St-Jean, et Aug. Gingras, de Québec, qui tous après avoir entendu les témoins appelés en sont venus à la conclusion qu'il n'y avait point d'autre verdict à rendre que celui de «mort accidentelle, sans imputé de blâme à qui que ce soit.»

M. Joseph Paquet et sa fille Mlle Léonie qui, depuis l'incendie ont trouvé l'hospitalité chez M. Moïse Blouin, leur voisin, n'étaient pas assez bien pour aller rendre témoignage chez M. Arthur Paquet, et le coroner est allé prendre leur déposition sous serment, à leur demeure. Nous en donnons ci-après le texte même.

Témoignage de M. Paquet

C'est d'une voix entrecoupée de sanglots que M. J. Paquet a fait le récit suivant : « Le cadavre qui est dans cette tombe est celui de mon épouse Alexandrine Thivierge, âgée de 48 ans. Dimanche soir, il y avait une réunion de parents chez nous et, vers minuit, après que les gens mariés furent partis, je suis allé me coucher, laissant ma femme avec les jeunes gens qui ont continué à s'amuser jusque vers deux heures du matin. Je ne sais pas quand ma femme s'est couchée, mais c'est elle qui m'a réveillé en me disant :«La maison est en feu.» Je me suis levé à la hâte, et sans prendre de temps de m'habiller, car tout était en feu; je me suis précipité dehors par la porte du fournil, je me suis brûlé en ouvrant la porte et, quand je fus sorti, je ne savais plus ce que je faisais. Je me rappelle que d'avoir demandé du secours. Dans ma maison étaient couchés, cette nuit-là, ma femme et moi en bas, et, en haut, il y avait mes filles Alexandrine, 28 ans; Léocadie, âgée de 27 ans; Marie-Louise, âgée de 26 ans; Emma, âgée de dix ans et Angéline Lapointe, âgée de six mois, qui toutes ont été brûlées dans l'incendie.

Monsieur et Mlle Cherrier étaient en promenade chez moi pour quelque temps, ainsi que M. et Mme Lapointe. Ces deux derniers, ainsi que ma fille Léonie, âgée de 24 ans, ont réussi à se sauver, mais je ne sais pas comment. J'explique l'origine du feu par l'explosion d'une lampe que ma femme avait laissée en bas comme nous le faisions toutes les nuits, d'ailleurs.»

Mlle Léonie Paquet

«Je suis la fille de la défunte Mme Paquet. Je me suis couchée à 2.30 heures du matin, dit-elle, avec Mlle Lucienne Cherrier, dans la chambre du (suite à la 2e page) milieu, en avant. Vers 3.15 heures, je me suis éveillée en même temps que ma compagne, sans savoir qui nous avait tirées du sommeil. La maison était en feu, toutes deux, nous nous sommes sauvées par la chambre voisine, au moyen d'une échelle, et je ne sais pas ce qui s'est passé ensuite.

Après cela, M. Le coroner est allé continuer son enquête chez M. Arthur Paquet où ont été entendue les témoignages de M. Aristide et Mlle Lucienne Cherrier, de Montréal, qui étaient en promenade chez M. Paquet depuis samedi soir et qui ont échappé heureusement à la mort, ainsi que ceux de M. Lauréat Bélanger et Joseph Thivierge, citoyens de l'endroit.

Mlle Cherrier

a assisté à la réunion de parents et d'amis qu'il y a eu lieu dimanche soir chez M. Paquet. A 2.30 heures, elle est allée se coucher avec les autres jeunes filles toutes sont montées ensemble, vers 2.30 heures. A ce moment-là, il y avait une lampe d'allumée sur la table dans la cuisine. Elle s'est couchée dans la chambre du milieu avec Mlle Léonie Paquet; Mlles Léocadie et Emma Paquet étaient couchées dans un lit situé dans un grand corridor, et Mlles Alexandrine, Marie-Louise et Marie-Blanche, dans une chambre au-dessus du fournil; M. et Mme Lapointe et leur bébé, dans une chambre voisine de celle du témoin, et M. Cherrier dans la chambre suivante. Vers 3.15 heures, Mlle Cherrier s'est réveillée tout à coup, avec sa compagne sans savoir qui ou quoi les avaient réveillées et leur chambre était toute remplie de fumée. Mlle Cherrier a pris la première porte qui était celle de la chambre de son frère, et suivie de Mlle Léonie Paquet, elle est sortie par la lucarne et elle est descendue par une

échelle dans la rue. Là, elle n'a vue ni Mme Paquet ni les autres victimes de l'incendie, mais seulement M. Paquet qui venait s'échapper par la porte du fournil.

M. Aristide Cherrier

«J'étais couché dit-il, dans la chambre voisine de celle de ma sœur quand j'ai été réveillé, vers 3.15 heures, suffoqué par la fumée, et en me levant, j'ai appelé ma sœur, puis j'ai essayé de pénétrer dans le corridor où je savais que s'autres personnes étaient couchées, mais la fumée et le feu m'ont repoussé. Étant retourné dans ma chambre, j'ai défoncé le châssis, et par là je suis sorti, et se sont sauvées aussi, Léonie Paquet et ma sœur, Lucienne. Je ne croyais cependant pas que ma sœur était sortie, et je suis remonté pour aller la chercher, mais j'ai été repoussé par le feu et la fumée, et je suis tombé en bas de l'échelle.

Je ne connais pas l'origine de l'incendie. Quand nous sommes montés nous coucher, il ne restait en bas que M. et Mme Paquet.

Les deux derniers témoins

MM. Lauréat Bélanger et Joseph Thivierge, qui ont été les premiers rendus sur le théâtre de l'incendie, connaissent bien la famille Paquet, qui est une des plus respectables. Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 3.20 heures, ils ont aperçu, en s'éveillant, les flammes et la fumée enveloppant la maison de M. Paquet et ils y sont allés immédiatement comme l'ont fait aussi un très grand nombre de citoyens de St-Jean. En arrivant, ils ont rencontré M. Paquet qui leur a dit : «Vite, ils sont tous en dedans.» Ils ont essayé, avec les autres personnes présentes de porter secours aux victimes, mais déjà le feu avait fait tellement de progrès qu'il était alors impossible de faire quoi que ce soit pour les sauver.

Après avoir entendu l'exposé de ces faits, les jurés ont déclaré à l'unanimité que les victimes de l'incendie. Mme Joseph Paquet, Mlles Alexandrine, Léocadie, Marie-Louise, Emma et Marie-Blanche Paquet, ainsi que la petite Angéline, sont mortes accidentellement, brûlées qu'elles ont été au cours de l'incendie de la maison de M. Paquet, et qu'il ne saurait être imputé de blâme à personne.

L'Action Sociale, 6 août 1913, p.1 et 2

La dernière scène d'un triste drame

Les restes de six des victimes du terrible incendie de lundi matin sont inhumés ce matin à St-Jean, Ile d'Orléans.

Solennité touchante et lugubre du cortège qui est très nombreux

On a fait ici ce matin des funérailles publiques à six des malheureuses victimes de l'épouvantable holocauste de lundi dernier. C'était pratiquement toute la paroisse qui sympathisait avec la famille Paquet et reconduisait au champ des morts cette infortunée mère et ses cinq filles qui dorment maintenant leur dernier sommeil à l'ombre de l'église paroissiale.

On ne se rappelle pas jamais avoir vu un pareil spectacle lugubre; pendant que M. Paquet et da fille Léonie les deux survivants de cette catastrophe étaient plongés sous une douleur facile à comprendre, incapables de se rendre à l'église, une foule silencieuse escortait les dépouilles mortelles des victimes.

Dans un même cercueil

Dans un même cercueil on avait placé les restes calcinés de la mère et de ses filles et partout sur son passage cette bière a créé la plus profonde impression de sympathie. Les cloches avaient sonné lundi

l'heure suprême; ce matin elles sonnaient à toutes volées appelant une dernière fois à l'église les victimes.

Nombreux cortège

Un cortège de près de trois cents personnes escortait le cercueil et comptait dans ses rangs un ministre provincial, des professionnels et un grand nombre de citoyens marquants de cette paroisse et d'ailleurs.

Le vapeur «*Pilot*» retenu par la famille Paquet, a reconduit ici les quelques trois cents personnes et la petite église était encombrée jusqu'aux portes. Elle était parée de ses plus riches ornements de deuil et au chœur avaient pris place MM. les abbés Bureau, ancien curé de St-Michel de Bellechasse; O. Bergeron, A. Morel, Art. Robitaille et A. Vandry, du Séminaire de Québec.

M. le curé Rainville a fait la levée du corps et c'est M. le curé G. A. Lemieux, de St-Joachim, qui a chanté l'office funèbre assisté du curé Bernard, de Ste-Famille.

Aux autels latéraux, MM. A. Morel et O. Bergeron disaient des messes basses. Le chœur de la paroisse a chanté la messe des morts et des solos ont été rendus par MM. P. A. Gosselin, le notaire Aurèle Leclerc, et J.A. Huard, de Québec et quelques autres de cette paroisse.

M. Léonce Crépault, organiste de St-Roch de Québec, touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil

Conduisaient le deuil : MM. Joseph Paquet, fils, de Québec ; Arthur Paquet, St-Jean, I.O.; Ladislas Paquet, Québec ; L.P. Trépanier et Os. Trépanier, neveux ; Amédée Paquet et Roméo Paquet; Ls. Thivierge, frère de Mme Paquet et un grand nombres d'autres parents.

La Corporation des Pilotes était représentée par MM. W. Langlois, Ad. Bernier, Onés. Noël, directeurs et MM. E. Langlais, B. Dumas. E. Couillard, L.H. Lapierre, E. Anctil et Art. Maquette, aussi de la Corporation.

Dans le cortège

On remarquait dans le cortège, l'hon. L. A. Taschereau, MM. Geo. Parent, ex-député, Aurèle Leclerc.

P. Breton, Alex Gourdeau, C. Leclerc, N. Lamontagne, Dj. Demers, Louis Morin, Mél. Décarie, Geo. Hudon, Gustave Proteau, F. J. Hamel, E. Bernard, membre de la Police Provinciale; E. Turcote, le capitaine P. L. Lachance, Ellas Thivierge, Jos. St-Cyr, J.E. Marier, P.A. Gosselin, J. A. Savard, de la maison Rock, de Montréal qui a donné une superbe couronne de fleurs ; Jos Therrien, M. Pichette, A.N. Gaulin, MM. Tancrède Blouin. H. Thivierge, J. Leclerc et Paul Marceau, de Québec où Mlle Léocadie travaillait ; Alex. Laberge, Bruno Montmorency et, J. A. Bernier, apprenti-pilote ; J. E. Larochelle, C. P. Bergeron de la maison Toussaint & Cie, de Québec ; MM. Évariste Gobeil, F. X. Guérard, Pierre Gobeil et J. A. Gaulin, de la maison Myrand & Pouliot, de Québec ; Arthur Pouliot, Jos. Forgues, Art. Larouche, Adj. Drouin, Ed. Gravel, Alp. Asselin, Art. Asselin, Arr. Paquet, Jos Drolet, L. Baillargeon, Elz. Sirois, Ferd. Gagnon, O. Paré, E. Ferland et une foule de citoyens de St-Jean.

Aux témoignages de sympathies, offrandes de prières, de fleurs, etc., reçus par M. Jos. Paquet, le «Soleil» joint l'expression de ses sincères condoléances.

Les victimes ont été inhumés dans le cimetière de la paroisse et on n'a pu trouver aucun des restes de la petite Évangeline Lapointe. M. Jos. Paquet et Mlle Léonie se rétablissent tranquillement.

Le Soleil, 6 août 1913, p.10

Mme J. Paquet et ses cinq filles inhumées dans le même cercueil

D'imposantes funérailles ont été faites ce matin à six victimes de l'holocauste de Saint-Jean (Ile d'Orléans)

Le vapeur «*Champion*» a ramené à Québec, hier, M et Mem Gaudias Lapointe, deux des victimes de l'épouvantables holocauste de Saint-Jean, Ile d'Orléans. Une voiture d'ambulance les attendait au quai et les a transportés à l'Hôtel-Dieu. Les médecins de cet hôpital croient que les brûlures de Mme Lapointe ne sont pas mortelles comme on l'avait d'abord pensé. Quant à M. Lapointe, ses brûlures sont légères, quoique douloureuses.

M. Joseph Paquet est resté à St-Jean, abimé dans sa douleur. Le Dr Bonenfant le tient presque continuellement sous l'influence de la morphine. Souvent il s'informe de sa femme et de ses enfants. Il ne semble pas même comprendre toute l'étendue de son malheur.

On a retrouvé jusqu'ici les ossements de six cadavres. On n'a pas encore retrouvé ceux du bébé Lapointe.

Les funérailles des victimes ont eu lieu ce matin.

Les funérailles de six des malheureuses victimes de la catastrophe de St Jean ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Elles furent imposantes et impressionnantes au suprême degré. Toute la paroisse avait tenu à rendre un dernier hommage à la mémoire des six victimes de la famille de M. Joseph Paquet.

Le deuil était conduit par MM. Joseph Paquet, fils, Ladislas, beau-frère de Mme Paquet; Arthur, beau-frère; Oswald Trépanier, L.-P. Trépanier et Ph. Trépanier, neveu; L. Thivierge, frère de la défunte.

La famille Paquet avait à sa disposition le steamer «*Pilote*», de Québec, qui a transporté près de 300 personnes de Québec.

Un seul cercueil contenant les cendres de la mère et de ses cinq filles.

M. l'abbé Rainville, curé de St-Jean, a fait la levée du corps et le service a été chanté par l'abbé G. A. Lemieux, curé de St-Joachim.

La corporation des pilotes était représentée par MM. William Langlois, Adjutor Bernier et Onésime Noël. Un magnifique programme de chant a été exécuté.

La Patrie, 6 août 1913, p.12

«Mort accidentelle» tel est le verdict rendu par le jury

L'enquête du coroner dans la terrible catastrophe de Saint-Jean, Ile d'Orléans, n'a pu révéler les causes de l'incendie – Des témoignages des plus dramatiques sont rendus.

Les funérailles des victimes

L'enquête tenue, hier après-midi, par le coroner Jolicoeur sur les cadavres des sept victimes de l'épouvantable holocauste de Saint-Jean, Ile d'Orléans, s'est terminée par un verdict de «mort accidentelle» le jury n'imputant de blâme à personne. Le jury se composait de MM. Barthélémi Lachance, président, Moïse Blouin, Joseph Pouliot, Ludger Mercier, Laurent Bélanger, Philéas Lachance, Léonidas Lachance, et Auguste Gingras.

Trop souffrants pour se rendre à l'enquête, qui a eu lieu dans la maison de M. Arthur Paquet, où étaient exposés les restes des victimes, M. Joseph Paquet et sa fille ont donné leur témoignage privément devant le coroner, chez M. Moïse Blouin, ù ils se tiennent depuis le désastre. M. Joseph Paquet a raconté en sanglotant tout ce qu'il sait du désastre, et il n'en sait pas long.

Récit pathétique

«Dimanche soir, dit-il, il y avait une réunion de parents chez nous, et vers minuit, après que les gens mariés furent parties, je suis allé me coucher, laissant ma femme avec les jeunes gens qui ont continué à s'amuser vers deux heures du matin.

«Je sais pas quand ma femme s'est couchée, mais c'est elle qui m'a réveillé en me disant : «la maison est en feu». Je me suis levé à la hâte, et, sans perdre de temps, je m'habillât, car tout était en feu. Je me suis précipité au dehors par la porte du fournil. Je me suis brûlé en ouvrant la porte et quand je fus sorti, je ne savais plus ce que je faisais.

«Je ne me rappelle que s'avoir demandé du secours. Dans ma maison étaient couchées, cette nuit-là, ma femme et moi, en bas, et en haut il y avait mes filles Alexandrine 28 ans, Léocadie 27 ans, Marie-Louise, 26 ans, Emma, 16 ans et Évangeline Lapointe, six mois, qui toutes ont été brûlées dans l'incendie. M. et Mlle Cherrier étaient en promenade chez moi, pour quelque temps, ainsi que M. et Mme Lapointe. Ces ceux derniers, ainsi ma fille Léonie, âgée de 24 ans, ont réussi à se sauver, mais je ne sais pas comment. J'explique la cause du feu par l'explosion d'une lampe que ma femme avait laissée en bas, comme nous le faisons toutes les nuits d'ailleurs.»

Léonie Paquet a raconté qu'elle s'est sauvée avec Mlle Cherier avec laquelle elle était couchée dans la chambre du milieu, à l'étage supérieur, au sud. Toutes deux ont descendu par une échelle.

Melle Cherrier

L'enquête s'est ensuite continuée chez M. Arthur paquet. Mlle Cherrier raconte qu'elle assista à la réunion de parents et d'amis qui a eu lieu, dimanche soir, chez M. Paquet.

A 2 heures 30 elle est allée se coucher avec les autres jeunes filles. Toutes sont montées ensemble vers 2heures 30. A ce moment-là, il y avait une lampe allumée sur la table dans la cuisine. Elle s'est couchée dans la chambre du milieu avec (A suivre sur la page 13)

Les funérailles

Après ces témoignages, le jury a déclaré unanimement que les victimes de l'incendie sont mortes accidentellement, brûlées durant l'incendie de la maison de M. Joseph Paquet, et n'imputant de

blâme à personne. Les funérailles de ses victimes de cette épouvantable tragédie ont eu lieu, ce matin, dans l'église de Saint-Jean. Les ossements de toutes les victimes, moins ceux du bébé Lapointe, qui n'ont pas encore été retrouvés, tenaient dans un seul cercueil de dimensions ordinaires.

Le deuil était conduit par M. Joseph Paquet, le chef de cette malheureuse famille, M. Joseph Paquet, jr., son fils, MM. Arthur et Ladislas Paquet, ses frères, et par plusieurs de ses neveux. Presque toute la population de Saint-Jean a suivi jusqu'à l'église, puis jusqu'au cimetière les restes des malheureuses victimes. Le service a été chanté par l'abbé G. A. Lemieux, curé de Saint -Joachim, assistés des abbés Bernard, curé de Saint-Famille, I.O., et Cinq Mars, curé de Saint-François, I.O.

Mlle Claudia Lachance jouait l'orgue, il y a eu chant par MM. Aurèle Leclerc, Moïse Raymond et J. A. Savard et Melle Julia Gagnon. Tel est l'épilogue de cette épouvantable catastrophe qui a presque entièrement anéanti une nombreuse famille et qui a jeté la consternation dans toute la région de Québec.

La Presse, 6 août 1913, p.9 et 13

Funérailles des sept victimes du désastre de St -Jean, I.O.

Tous les ossements calcinés sont enfermés dans un seul cercueil. Imposant cortège. L'église paroissiale pouvait à peine contenir la foule qui s'y pressait, ce matin.

C'est ce matin qu'ont lieu, au milieu d'un concours très considérable de parents et d'amis venus de toutes les paroisses de l'Ile d'Orléans et de la ville de Québec, les funérailles des sept victimes du désastre de lundi dernier; tous avaient tenu à donner publiquement à la famille Paquet, qui y a perdu six de ses membres, un témoignage de sympathie qu'ils lui témoignent dans le malheur qui vient de la frapper. Ces funérailles ont été les plus imposantes que l'on ait vues depuis longtemps en cette paroisse.

Les ossements de Mme Paquet, ainsi que ceux de ses filles Mlles Alexandrine, Léocadie, Marie-Louise et Emma et du bébé Lapointe qui ont tous été mis dans une même tombe et exposés, comme on le sait, chez M. Arthur Paquet, pilote, de St-Jean, frère de M. Joseph Paquet.

C'est à la demeure de ce dernier, qui est située sur le chemin principal, que s'est formé le cortège, des plus nombreux, pour se rendre à l'église, sous la direction de M. Ferdinand Thivierge, directeur des funérailles.

Le deuil était conduit par M. Joseph Paquet, fils, de Québec : L. Thivierge, frère de Mme Paquet; Arthur, Ladislas et Alphonse Paquet, O. Trépanier et J. Lemieux, ses beux-frères; O. Trépanier, son neveu, Ferdinand Thivierge, Bellormin et Xavier Noël, F. Blouin, P. Hébert, Amédée, Adrien et Roméo Paquet, F. X. Demeule, Aurélius Demeule, Le Dr Lachance, Joseph, Amédée et Eugène Lachance, Aristide Thivierge, Curodeau, ses cousins; J. Hébert et plusieurs autres parents.

Les porteurs tous membres de la Corporation des Pilotes étaient : MM. J. Pouliot, Philéas, Léonidas et Jules Lachance, Joseph Delisle et Moïse Blouin. M. Barthélémi Lachance portait la croix.

Il serait trop long de donner la liste de ceux qui ont suivi le cortège funèbre, c'est par centaines et centaines qu'ils se comptent.

Nous avons remarqué parmi les principaux, l'hon. L.A. Taschereau, ministre des travaux publics et député du comté de Montmorency, Geo. Parent, ancien député, les membres de la Corporation des pilotes qui était largement représentée. Il y avait entre autres MM. Onésime Noël, Adélard Bernier et

W. Langlois, membres du bureau de direction de la Corporation. MM. Eug. Anctil, Ad. Delisle, L.H.S Pierre, D. Dumas, E. Couillard, Lauréat et Lucien Lachance, etc. etc.

L'église de S. Jean avait été décorée de ses plus beaux ornements de deuil elle pouvait à peine contenir la foule de ceux qui s'y pressait ce matin.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé J. A. Rainville, curé de S Jean. C'est M. l'abbé G. A. Lemieux curé de S. Joachim et ami de la famille qui a officié au service assisté de MM. les abbés J.H. Cinq-Mars, curé de S. François et M. Bernard curé de Ste-Famille, comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service des messes basses ont été dites aux autels latéraux par M. le curé Rainville et un autre prêtre.

Les restes des victimes ont été inhumés dans le cimetière de St-Jean.

Nombre de citoyens de Québec ont fait le voyage à S-Jean, à bord du *Pilot* : leur passage était gratuit.

Aux familles des victimes si cruellement éprouvées, nous réitérons l'expression de nos sincères sympathies.

Question de fait

M. Aristide Cherrier, de Montréal, qui a failli périr dans ce terrible désastre, consultait hier le compte-rendu d'un journal, lorsqu'il remarqua avec surprise, la phrase suivante :

> «Chose étrange, l'aînée des filles de M. Paquet, l'une des victimes aussi, Mlle Alexandrine, avait eu comme un pressentiment de ce malheur. Après la soirée, ne montant se coucher, elle disait aux gens de la maison en badinant : «S'il fallait que le feu prenne, cette nuit, nous brûlerions bien tous ici.»

«En voilà une peur! S'est écrié M. Cherrier. J'étais là avec tous les membres de la famille Paquet lorsqu'on s'est séparé pour aller se coucher, et personne n'a fait aucune remarque de cette nature.»

Ce M. Cherrier est le même qui a fourni au représentant de l'Action Sociale tant de renseignements aussi exacts qu'intéressants sur ce terrible holocauste.

L'Action Sociale, 6 août 1913, p.8

Funeral of Paquet Fire Victims at Island Today

Dr. W. J. Jolicoeur, city and district coroner, held an inquest of the Paquet family, and a verdict of accident death was returned.

This morning the funeral of the seven victims will take place at St. John, Island of Orleans, ans the steamer *Pilot* will leave Pontoon No. 2, Champlain Market, to accommodate friends and other desirous of attending the funeral. No fate will be charged and the boat will stop en route and return at St. Laurent to accommodate mourners from that parish attending.

Mr. and Mrs. Lapointe, who lost their baby in the fire, and who were both badly burned, arrived by steamer *Champion* yesterday morning and were conveyed to the Hotel Dieu Hospital in the ambulance.

The Quebec Chronicle, 6 août 1913, p.6

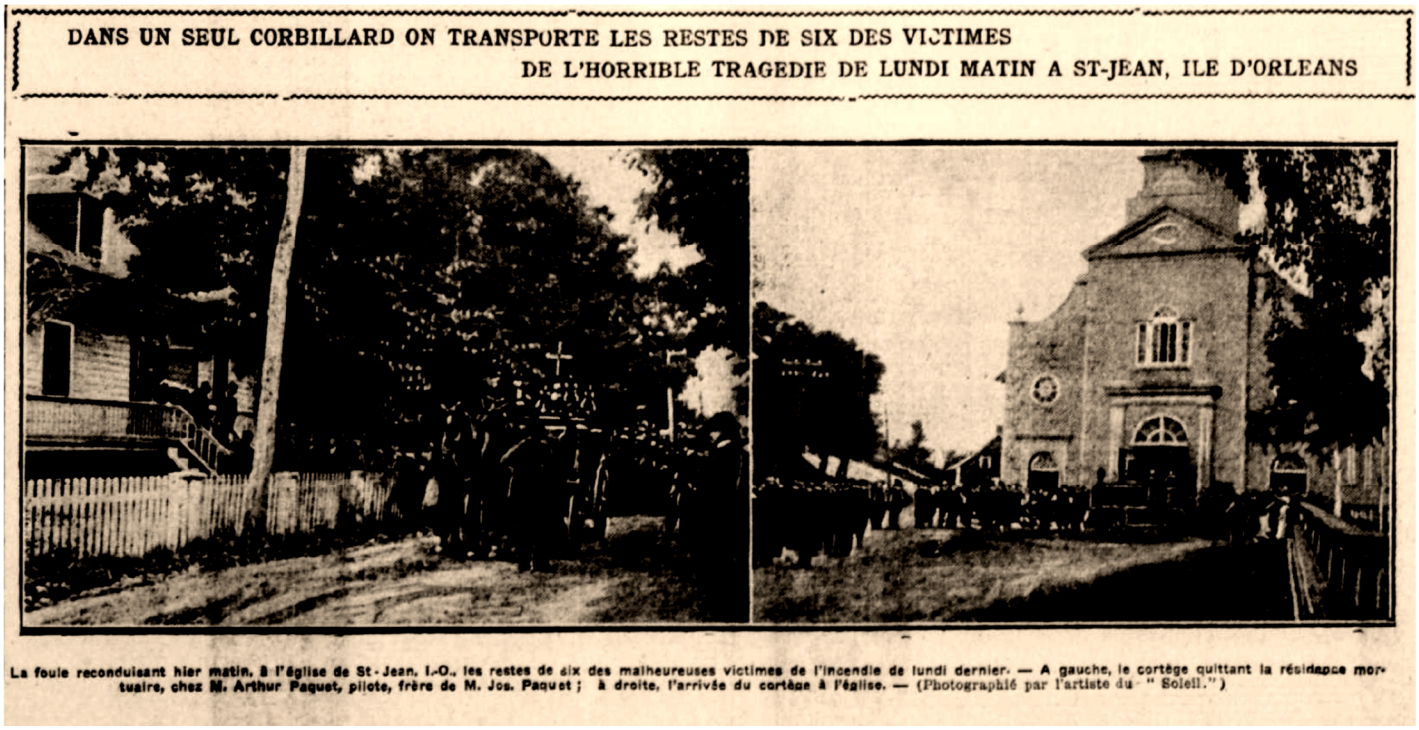
DANS UN SEUL CORBILLARD ON TRANSPORTE LES RESTES DE SIX DES VICTIMES DE L'HORRIBLE TRAGEDIE DE LUNDI MATIN A ST-JEAN, ILE D'ORLEANS

La foule reconduisant hier matin, à l'église de St-Jean, I.-O., les restes de six des malheureuses victimes de l'incendie de lundi dernier. — A gauche, le cortège quittant la résidence mortuaire, chez M. Arthur Paquet, pilote, frère de M. Jos. Paquet ; à droite, l'arrivée du cortège à l'église. — (Photographié par l'artiste du " Soleil.")

Le Soleil, 7 août 1913, p.1

Toute une famille est brûlée vive lundi matin, à St-Jean, Ile d'Orléans

Sept morts et trois blessés

Destruction de la résidence d'été de M. Joseph Paquet, pilote

Le village des St-Jean de l'île d'Orléans a été, ce matin, le théâtre d'un effroyable holocauste.

Un incendie a éclaté vers 4.30 h., à la maison d'été de M. Joseph Paquet, pilote de cette ville, qui est en villégiature à St-Jean avec sa famille.

Sept personnes ont péri dans le feu et la maison a été détruite de fond en comble. Presque toute la famille de M. Paquet y a trouvé la mort. Lui-même et une fille, qui est la seule enfant survivante ont réussi à s'échapper au prix de beaucoup de difficultés; trois autres personnes ont été blessées, dont l'une ne pourra probablement survivre à ses blessures.

Sept victimes

Les victimes sont

- Madame Joseph Paquet, née Thivierge, 53 ans;
- Mlle Alexandrine Paquet, 30 ans;
- Mlle Léocadie Paquet, 27 ans;
- Mlle Marie-Louise Paquet, 25 ans;
- Mlle Emma Paquet, 24 ans;
- Mlle Rosanna Paquet, 12 ans;

Et un jeune enfant de 6 mois, fils de M. Joseph Lapointe, plombier, qui résidait chez M. Paquet avec sa famille. Les blessés sont :

Les blessés

Madame Joseph Lapointe, qui a été horriblement brûlée par tout le corps et ne pourra probablement survivre à ses blessures;

M. Lapointe, brûlé sérieusement aux bras, à la figure et à la poitrine;

M. Paquet, brûlé à la figure, aux bras et aux jambes.

M. Lapointe et sa famille résidait chez M. Paquet, où il avait été chargé de réparer la couverture de la maison. Avec eux se trouvaient aussi en promenade chez M. Paquet, à Saint-Jean, M. Aristide Cherrier, de Montréal, employé de la maison Viau et Frère, et sa sœur Mlle Adrienne Cherrier, qui ont pu se sauver sains et saufs.

L'origine du feu

Le feu s'est déclaré on ne sait trop par quelle cause, entre trois et quatre heures. Les occupants de la maison étaient au lit depuis à peine une heure. Une soirée avait eu lieu hier soir et on avait veillé jusqu'au petit jour. Peu après que tous les occupants de la maison se fussent retirés à leurs chambres, M. Cherrier fut éveillé par l'odeur d'une épaisse fumée qui s'était répandue dans toute la maison. Il réveilla aussitôt sa sœur, avec laquelle il réussit à sortir en enfonçant la fenêtre de sa chambre et tous deux gagnèrent la rue.

Au même moment, M. et Mme Paquet sortaient aussi de la maison en criant au feu! Mme Paquet retourna presqu'aussitôt dans la maison pour donner l'éveil à ses enfants, mais on ne la revit plus. Suffoquée sans doute, elle tomba et fut brûlée avec tous les autres occupants, moins M. et Mme Lapointe.

Sauvetages

M. Lapointe parvint à se sauver avec son épouse, mais il ne put malheureusement parvenir jusqu'à son jeune enfant, qui fut brûlé vif. Mme Lapointe a été brûlée gravement, lorsqu'elle fut sauvée; on la transporta à la résidence de Mme Gobeil, où le Dr Bonenfant lui donna ses soins. Ses blessures sont si sérieuses qu'on ne croit pas qu'elle puisse survivre. (suite de la page 2)

M. Lapointe s'infligea des blessures moins graves, mais douloureux en sauvant sa femme, et il est aussi sous les soins de M. Bonenfant.

C'est M. Cherrier qui sauva Mlle Léonie Paquet, la seule des enfants de M. Paquet qui échappa à ce malheur horrible. Après avoir secouru sa sœur, il se rendit à la chambre de Mlle Paquet, qu'il arracha aux flammes. Il n'était que temps, car elle avait déjà les cheveux en feu. M. Cherrier tenta d'en secourir d'autres, mais la fumée le força à rebrousser chemin.

Elles sont asphyxiées

Les cinq filles de M. Paquet qui ont péri semblent avoir suffoquées avant d'avoir eu connaissance de l'incendie. Elles n'ont pas été vues hors de leur chambre ni aux fenêtres.

Le feu se répandit dans la maison avec une rapidité excessive. Lorsque les survivants s'aperçurent de l'incendie, toute la maison brûlait et les flammes fermaient pratiquement toutes les issues.

Mort héroïque de Madame Paquet

La mort de Madame Paquet est particulièrement pénible. La malheureuse femme trouva une mort héroïque en voulant sauver ses enfants. Elle était saine et sauve dans la rue, mais en voyant les

flammes gagner les chambres où reposaient ses filles, elle se précipita de nouveau dans la maison, qui était alors un brasier ardent, pour les secourir, mais elle mourut victime de son dévouement, car om trouva son corps calciné dans les débris.

La cause de l'incendie

Le feu semble avoir pris naissance près de la cuisine, causé probablement par une lampe ou une allumette.

Les secours aux sinistrés

A la vue des flammes, les voisins accoururent de tous les coins du village pour porter secours aux sinistrés. En peu de temps on organisait une brigade volontaire, qui entreprit de combattre les flammes. Mais il était impossible de songer à approcher de la demeure que le feu consumait avec une ardeur terrifiante. On s'appliqua surtout à empêcher qu'il ne se propageât aux résidences voisines, et avec des seaux d'eau que l'on prenait au fleuve, la population lutta tant bien que mal pour en enrayer le progrès. La maison de M. Paquet et tout son contenu furent réduits en cendres. Le feu s'éteignit lorsqu'il n'y eut plus rien pour l'alimenter.

Après l'incendie, des recherches ont été faites pour retrouver les cadavres des victimes. Les ossements ont été retrouvés, calcinés et méconnaissables. Ils ont été placés dans une boîte et portés au cimetière.

M. Paquet qui perd dans cet incendie presque toute sa famille, subit une perte matérielle de $6,000 à $8,000.

Et l'horrible malheur a semé la consternation dans le village de St-Jean, I.O., où la famille Paquet est universellement connue. Le coroner Jolicoeur s'y rendra cet après-midi pour faire enquête.

Nouveaux détails

Contrairement à ce qu'annonçait nos confrères, hier et que répétait, ce matin, notre confrère *le Chronicle*, Madame Gaudias Lapointe, qui a été grièvement brûlée dans l'incendie de la maison de M. Joseph Paquet, à St-Jean de l'île d'Orléans, hier matin, n'a pas succombé à ses blessures. Les nouvelles de la dernière heure que nous publions hier sur son état étaient exacts, et ont été confirmées en tous points par les survivants du désastre, et aussi par M. l'abbé Rainville, curé de St-Jean.

M. et Mme Lapointe ont été transportés ce matin à l'Hôtel-Dieu de Québec. Tous deux sont sous les soins des médecins de l'hôpital. Madame Lapointe est plus brûlée que son mari, son état est critique mais on espère cependant qu'elle en réchappera. Elle est brûlée à la figure et aux bras.

Les brûlures de M. Lapointe sont graves aussi, mais il n'est pas en danger.

A son arrivée à l'hôpital, M. Lapointe, interviewé par notre représentant, nous fait de l'épouvantable drame où il a perdu lui-même une petite fille de 7 mois. Le récit que voici :

«Il y avait une heure à peine que nous étions couchés, dit-il, lorsque je fus réveillé par les pleurs de mon enfant, une petite fille de 7 mois, qui dormait dans la même chambre que nous. L'odeur de la fumée et l'ardeur du feu que nous ressentions déjà me mirent sur pied en un instant et je compris dès lors à la vue de la fumée qui remplissait note appartement, que la maison était en feu. J'ouvris la porte pour sortir dans le passage mais les flammes s'y étaient déjà répandues et fermaient cette issue.

Il n'y avait pas un instant à perdre, j'enfonçai la fenêtre de la chambre, près de laquelle se trouvait un échafaudage dont je me servais pour couvrir la maison, car j'étais chez M. Paquet pour faire ces

travaux, et je saisi aussitôt ma femme qui était déjà brûlée à la figure et aux mains et je la plaçai sur l'échafaudage pour porter secours à mon enfant. Lorsque je voulus retourner dans la chambre, les flammes l'avaient envahie et le berceau de mon pauvre petit enfant était environné de flammes. Je tentai quand même d'y parvenir, mais force me fut de revenir, avec les blessures que vous voyez.

Nous gagnâmes ensuite la rue, ma femme et moi. A ce moment, M. et Madame Paquet, qui avaient leur chambre au rez-de-chaussée, sortaient aussi en demandant de l'aide. M. Paquet sortit par la porte d'en avant et sa femme par celle d'en arrière. Ne voyant pas son mari ni les autres membres de sa famille, Madame Paquet retourna dans la maison par la porte principale. En entrant, elle fut suffoquée et s'affaissa; on retrouva son corps calciné près de la porte.

De ceux qui occupaient les chambres du second étage, seuls, M. et Mlle Cherrier qui étaient en promenade chez M. Paquet se sauvèrent, avec Mlle Léonie Paquet. Ils étaient couchés dans les chambres des deux extrémités. Les autres membres de la famille Paquet, qui avaient leurs chambres au centre de la maison, n'ont pas dû avoir le temps de réaliser le danger. Elles ont dû être asphyxiées dans leur lit.

Deux seulement ont été vues aux fenêtres. On se procura des échelles pour leur porter secours, mais avant qu'on ait pu les atteindre, le plancher s'effondra et les deux infortunées furent ensevelies sous les débris ardents.

On a retrouvé, après l'incendie, au milieu des ruines de la maison, les ossements calcinés.

Les funérailles

C'est ce matin qu'ont eu lieu, au milieu d'un concours très considérable de parents et d'amis venus de toutes les paroisses de l'île d'Orléans et de la ville de Québec, les funérailles des sept victimes du désastre de lundi dernier; tous avaient tenu à donner publiquement à la famille Paquet, qui y a perdu six de ses membres, un témoignage de sympathie qu'ils lui témoignent dans le malheur qui vient de la frapper. Ces funérailles ont été les plus imposantes que l'on ait vues depuis longtemps en cette paroisse.

Les ossements de Mme Paquet, ainsi que ceux de ses filles Mlles Alexandrine, Léocadie, Marie-Louise et Emma et du bébé Lapointe qui ont tous été mis dans une même tombe et exposés, comme on le sait, chez M. Arthur Paquet, pilote, de St-Jean, frère de M. Joseph Paquet.

C'est à la demeure de ce dernier, qui est située sur le chemin principal, que s'est formé le cortège, des plus nombreux, pour se rendre à l'église, sous la direction de M. Ferdinand Thivierge, directeur des funérailles.

M. Joseph Paquet, que ses blessures font encore souffrir, n'a pu avoir au moins la consolation d'assister aux funérailles des êtres bien-aimés qu'il vient de perdre.

Le deuil était conduit par M. Joseph Paquet, fils, de Québec : L. Thivierge, frère de Mme Paquet; Arthur, Ladislas et Alphonse Paquet, O. Trépanier et J. Lemieux, ses beux-frères; O. Trépanier, son neveu, Ferdinand Thivierge, Bellormin et Xavier Noël, F. Blouin, P. Hébert, Amédée, Adrien et Roméo Paquet, F. X. Demeule, Aurélius Demeule, Le Dr Lachance, Joseph, Amédée et Eugène Lachance, Aristide Thivierge, Curodeau, ses cousins; J. Hébert et plusieurs autres parents.

Les porteurs tous membres de la Corporation des Pilotes étaient : MM. J. Pouliot, Philéas, Léonidas et Jules Lachance, Joseph Delisle et Moïse Blouin. M. Barthélémi Lachance portait la croix.

Il serait trop long de donner la liste de ceux qui ont suivi le cortège funèbre, c'est par centaines et centaines qu'ils se comptent. Nous avons remarqué parmi les principaux, l'hon. L.A. Taschereau, ministre des travaux publics et député du comté de Montmorency, Geo. Parent, ancien député, les membres de la Corporation des pilotes qui était largement représentée. Il y avait entre autres MM. Onésime Noël, Adélard Bernier et W. Langlois, membres du bureau de direction de la Corporation. MM. Eug. Anctil, Ad. Delisle, L.H.S Pierre, D. Dumas, E. Couillard, Lauréat et Lucien Lachance, etc. etc.

L'église de S. Jean avait été décorée de ses plus beaux ornements de deuil elle pouvait à peine contenir la foule de ceux qui s'y pressait ce matin.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé J. A. Rainville, curé de S Jean. C'est M. l'abbé G. A. Lemieux curé de S Joachim et ami de la famille qui a officié au service assisté de MM. les abbés J.H. Cinq-Mars, curé de S. François et M. Bernard curé de Ste-Famille, comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service des messes basses ont été dites aux autels latéraux par M. le curé Rainville et un autre prêtre.

Les restes des victimes ont été inhumés dans le cimetière de St-Jean.

Nombre de citoyens de Québec ont fait le voyage à S-Jean, à bord du *Pilot* : leur passage était gratuit.

Aux familles des victimes si cruellement éprouvées, nous réitérons l'expression de nos sincères sympathies.

L'Action Sociale, 7 août 1913, p.1 et 6.

1915 - 9 août – Incendie de tous les bâtiments d'Elzéard Côté à Ste Pétronille

Hier soir, vers 9,30 heures, les habitués de la Terrasse Dufferin ont suivi avec beaucoup d'intérêt les différentes phases d'un incendie considérable qui faisait rage sur l'Ile d'Orléans.

On ne put localiser les flammes, mais le théâtre de l'incendie semblait être à Ste-Pétronille. Les spectateurs pensaient assister à une immense conflagration.

Le feu a pris naissance chez un cultivateur de St Pierre, Ile d'Orléans, M. E. Côté. En un clin d'œil, les flammes se communiquèrent à tous les édifices. Les voisins firent tout leur possible pour combattre l'action des flammes, mais tous les bâtiments de M. Côté furent consumés. On fut assez heureux pour pouvoir enrayer la marche des flammes.

Il n'y a pas eu de pertes de vie. Tous les occupants ont pu fuir en temps opportun.

Les dommages s'élèvent à plusieurs milliers de dollars.

L'Action Catholique 10 août 1915, p.8

Entre 8 et 10 heures, hier soit, une lueur sinistre au-dessus du bout de l'Ile d'Orléans fit croire à un incendie considérable; on prétendit que c'était l'église de Ste Pétronille qui était la proie des flammes, mais dans la soirée d'hier il fut impossible de communiquer. Ce matin nous apprenions que le feu, allumé par l'explosion d'une lampe, avait détruit de fond en comble la superbe résidence de M. Elzéar Côté dans le haut de la paroisse.